

Intercommunalité Des discussions d'avenir pour Le Parisis

● Dans le cadre de la réforme territoriale, les 185 communes du Val-d'Oise devront obligatoirement être rattachées à une intercommunalité au 1^{er} juin 2013. Le projet présenté par le préfet prévoit la fusion de la Communauté d'agglomération Val-et-Forêt ainsi que les villes de Bessancourt, Taverny, Franconville et Sannois avec la Communauté d'agglomération Le Parisis dont fait partie Montigny.

Face à cette proposition, le 18 avril dernier, les élus communautaires se sont mobilisés contre le projet du préfet. Jugeant qu'il ne répond pas à une réelle logique de territoire, les élus se sont opposés à toute fusion avec un autre établissement de coopération intercommunale tout en laissant les discussions ouvertes avec les autres communes. Ensuite, ce sont, tour à tour, les conseils municipaux des villes concernées qui se sont également exprimés sur le



projet de la nouvelle carte intercommunale en le refusant à l'unanimité. Depuis, les discussions ont été ouvertes afin de présenter à la commission départementale de coopération intercommunale (CDCI) un contre-projet qui répond à une véritable logique sans aller à l'encontre de la néces-

saire proximité avec la population. Celui-ci propose d'élargir le territoire de la Communauté d'agglomération Le Parisis en incluant finalement plusieurs communes ne faisant pas partie d'une intercommunalité, à savoir : Bessancourt, Taverny, Franconville et certainement Sannois. La CDCI sta-

tuera au mois d'octobre de l'avenir du Parisis. La proposition de la Communauté d'agglomération Le Parisis, pour être retenue, nécessite 34 voix des 51 membres de la commission. Quel que soit le projet voté, les élus continueront à se mobiliser dans l'intérêt de tous les Ignymontains.